

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DU MESNIL-ESNARD : VILLE DU MESNIL-ESNARD (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)_

Numéro SIRET : 21760429700010

POSTE COMPTABLE : SGC DE MESNIL-ESNARD/GRAND-QUEVILLY

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	48
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	49
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	52
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	53
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	54
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	57
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	60
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	63
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	64
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	67
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	69
A1.908 - Fonction 8 - Transports	72
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	76
A2.01 - Opérations non ventilables	78
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	79
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	85
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	86
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	87
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	91
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	95
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	98
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	99
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	100
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	103
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	105
A2.938 - Fonction 8 - Transports	108

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	112
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	113
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	117
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	119

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	120
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	122
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	123
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	124
B3.1 - Etat des provisions constituées	126
B3.2 - Etalement des provisions	128
B4 - Etat des charges transférées	129
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	130
B6 - Prêts	131
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	132
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	133
B7.3 - Etat des emprunts garantis	134
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	135
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	136
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	137
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	138
B7.8 - Autres engagements donnés	139
B7.9 - Autres engagements reçus	140
B8 - Subventions versées	141
B9 - Etat du personnel	143
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	147
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	148
B11.2 - Liste des établissements publics créés	149
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	150
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	151
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	152
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	153
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	155
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	156
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	157
D3 - Décisions en matière de taux	159
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	160
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	162
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	164
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	165
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	166

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	8333

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	8509011,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1152,44
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1121,16
3	Dépenses d'équipement brut / population	1404,82
4	Encours de dette / population (2) (3)	896,17
5	DGF / population	94,80
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,5400
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,8800
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,8700
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,5500
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
I	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

- III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7,50 %
 - Investissement : 7,50%

- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

- V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

- VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	14 503 369,42	10 042 760,89	A1	6 092 857,64
Investissement	5 889 467,56	748 231,89 (3)	A2	447 133,04
Fonctionnement	8 613 901,86	9 294 529,00 (4)	A3	5 645 724,60

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses		Recettes	Solde (B)
I + II	1 883 948,11	III + IV	B1
I	1 883 948,11	III	B2
II	0,00	IV	B3
TOTAL des RAR			-1 883 948,11
Investissement			-1 883 948,11
Fonctionnement			0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	4 208 909,53
Investissement	A2 + B2	-1 436 815,07
Fonctionnement	A3 + B3	5 645 724,60

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 883 948,11
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	494 474,69
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	598 230,89
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	791 242,53
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		9 872 410,00	11 309 225,07

		+	+	=
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		1 883 948,11	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 447 133,04
			=	=
Total de la section d'investissement (2)			11 756 358,11	11 756 358,11

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		13 571 509,53	9 362 600,00

		+	+	=
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 208 909,53
			=	=
Total de la section de fonctionnement (3)			13 571 509,53	13 571 509,53

TOTAL DU BUDGET (4)			25 327 867,64	25 327 867,64
---------------------	--	--	---------------	---------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
---------------	--	------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
---------------	--	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	615 589,85	494 474,69	174 920,00	174 920,00	669 394,69
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	104 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	6 026 715,49	598 230,89	4 372 490,00	4 372 490,00	4 970 720,89
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 174 884,88	791 242,53	4 335 000,00	4 335 000,00	5 126 242,53
Total des dépenses d'équipement		7 921 510,22	1 883 948,11	8 882 410,00	8 882 410,00	10 766 358,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 425 000,00	0,00	940 000,00	940 000,00	940 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 425 000,00	0,00	940 000,00	940 000,00	940 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 346 510,22	1 883 948,11	9 822 410,00	9 822 410,00	11 706 358,11

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	10 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		40 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00

TOTAL	11 386 510,22	1 883 948,11	9 872 410,00	9 872 410,00	11 756 358,11
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 756 358,11
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	176 025,00	0,00	339 825,00	339 825,00	339 825,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	4 240 383,44	4 240 383,44	4 240 383,44
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		176 025,00	0,00	4 580 208,44	4 580 208,44	4 580 208,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	1 436 815,07	1 436 815,07	1 436 815,07
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	37 290,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	917 000,00	0,00	917 000,00	917 000,00	917 000,00
Total des recettes financières		1 074 290,00	0,00	2 730 815,07	2 730 815,07	2 730 815,07
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 250 315,00	0,00	7 311 023,51	7 311 023,51	7 311 023,51

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	4 044 626,52		3 495 001,56	3 495 001,56	3 495 001,56
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	473 199,99		473 200,00	473 200,00	473 200,00
041	Opérations patrimoniales (10)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 547 826,51		3 998 201,56	3 998 201,56	3 998 201,56

TOTAL	5 798 141,51	0,00	11 309 225,07	11 309 225,07	11 309 225,07
--------------	---------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	447 133,04
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 756 358,11
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

3 948 201,56

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 019 952,00	0,00	3 124 363,90	3 124 363,90	3 124 363,90
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 907 814,95	0,00	5 224 692,07	5 224 692,07	5 224 692,07
014	Atténuations de produits	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	867 034,00	0,00	822 752,00	822 752,00	822 752,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 014 800,95	0,00	9 391 807,97	9 391 807,97	9 391 807,97
66	Charges financières	178 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 230,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 205 030,95	0,00	9 603 307,97	9 603 307,97	9 603 307,97

023	Virement à la section d'investissement (4)	4 044 626,52		3 495 001,56	3 495 001,56	3 495 001,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	473 199,99		473 200,00	473 200,00	473 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 517 826,51		3 968 201,56	3 968 201,56	3 968 201,56

TOTAL	13 722 857,46	0,00	13 571 509,53	13 571 509,53	13 571 509,53
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 571 509,53
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	71 140,00	0,00	86 500,00	86 500,00	86 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	712 220,00	0,00	712 700,00	712 700,00	712 700,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	282 000,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00
731	Fiscalité locale	5 828 000,00	0,00	6 191 500,00	6 191 500,00	6 191 500,00
74	Dotations et participations (3)	1 424 000,00	0,00	1 738 000,00	1 738 000,00	1 738 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	128 500,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
Total des recettes de gestion courante		8 445 860,00	0,00	9 148 700,00	9 148 700,00	9 148 700,00
76	Produits financiers	301 400,00	0,00	193 400,00	193 400,00	193 400,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 747 760,00	0,00	9 342 600,00	9 342 600,00	9 342 600,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	10 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

TOTAL	8 757 760,00	0,00	9 362 600,00	9 362 600,00	9 362 600,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 208 909,53
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 571 509,53
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 948 201,56	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	20 000,00	20 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	940 000,00	0,00	940 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	669 394,69	30 000,00	699 394,69
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	4 970 720,89	0,00	4 970 720,89
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	5 126 242,53	0,00	5 126 242,53
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	11 706 358,11	50 000,00	11 756 358,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 756 358,11
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	3 124 363,90		3 124 363,90
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 224 692,07		5 224 692,07
014 Atténuations de produits	220 000,00		220 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	822 752,00	0,00	822 752,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	200 000,00	0,00	200 000,00
67 Charges spécifiques (9)	10 500,00	0,00	10 500,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	473 200,00	474 200,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		3 495 001,56	3 495 001,56
Dépenses de fonctionnement – Total	9 603 307,97	3 968 201,56	13 571 509,53

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 571 509,53
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	350 000,00	0,00	350 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	339 825,00	0,00	339 825,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 240 383,44	0,00	4 240 383,44
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	30 000,00	30 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	27 000,00	0,00	27 000,00
28 Amortissement des immobilisations		450 000,00	450 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		23 200,00	23 200,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		3 495 001,56	3 495 001,56
024 Produits des cessions d'immobilisations	917 000,00		917 000,00
Recettes d'investissement – Total	5 874 208,44	3 998 201,56	9 872 410,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	447 133,04
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 436 815,07
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 756 358,11
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	86 500,00		86 500,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	712 700,00		712 700,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	285 000,00		285 000,00
731 Fiscalité locale	6 191 500,00		6 191 500,00
74 Dotations et participations (8)	1 738 000,00		1 738 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	135 000,00	0,00	135 000,00
76 Produits financiers	193 400,00	0,00	193 400,00
77 Produits spécifiques (8)	500,00	20 000,00	20 500,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	9 342 600,00	20 000,00	9 362 600,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			4 208 909,53
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			13 571 509,53

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES									
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL	11 386 510,22	1 883 948,11	0,00	9 872 410,00	9 872 410,00	0,00	9 872 410,00	11 756 358,11	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	615 589,85	494 474,69	0,00	174 920,00	174 920,00	0,00	174 920,00	669 394,69	
204 Subventions d'équipement versées (9)	104 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	6 026 715,49	598 230,89	0,00	4 372 490,00	4 372 490,00	0,00	4 372 490,00	4 970 720,89	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 174 884,88	791 242,53	0,00	4 335 000,00	4 335 000,00	0,00	4 335 000,00	5 126 242,53	
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	7 921 510,22	1 883 948,11	0,00	8 882 410,00	8 882 410,00	0,00	8 882 410,00	10 766 358,11	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 425 000,00	0,00		940 000,00	940 000,00		940 000,00	940 000,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00						
Total des dépenses financières	3 425 000,00	0,00	0,00	940 000,00	940 000,00	0,00	940 000,00	940 000,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	11 346 510,22	1 883 948,11	0,00	9 822 410,00	9 822 410,00	0,00	9 822 410,00	11 706 358,11	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	10 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	30 000,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00	
Total des dépenses d'ordre	40 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00	

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								11 756 358,11

(1) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 798 141,51	0,00	9 872 410,00	9 872 410,00	9 872 410,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	176 025,00	0,00	339 825,00	339 825,00	339 825,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	4 240 383,44	4 240 383,44	4 240 383,44
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	176 025,00	0,00	4 580 208,44	4 580 208,44	4 580 208,44
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	37 290,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	917 000,00	0,00	917 000,00	917 000,00	917 000,00
Total des recettes financières	1 074 290,00	0,00	1 294 000,00	1 294 000,00	1 294 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 250 315,00	0,00	5 874 208,44	5 874 208,44	5 874 208,44
021 Virement de la section de fonctionnement	4 044 626,52		3 495 001,56	3 495 001,56	3 495 001,56
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	473 199,99		473 200,00	473 200,00	473 200,00
041 Opérations patrimoniales (6)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes d'ordre	4 547 826,51		3 998 201,56	3 998 201,56	3 998 201,56

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	447 133,04
--	------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 436 815,07
--------------------------------	--------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	

Total des recettes d'investissement cumulées	11 756 358,11
--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	11 386 510,22	1 883 948,11	0,00	9 872 410,00	9 872 410,00	0,00	9 872 410,00	11 756 358,11
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	615 589,85	494 474,69	0,00	174 920,00	174 920,00	0,00	174 920,00	669 394,69
2031	587 013,78	494 474,69		173 000,00	173 000,00	0,00	173 000,00	667 474,69
2051	28 576,07	0,00		1 920,00	1 920,00	0,00	1 920,00	1 920,00
204	104 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	104 320,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	6 026 715,49	598 230,89	0,00	4 372 490,00	4 372 490,00	0,00	4 372 490,00	4 970 720,89
2121	4 765,00	1 684,70		2 350,00	2 350,00	0,00	2 350,00	4 034,70
2128	599 630,50	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
21311	60 388,43	3 533,33		0,00	0,00	0,00	0,00	3 533,33
21312	253 297,58	16 929,22		31 800,00	31 800,00	0,00	31 800,00	48 729,22
21314	3 074 124,60	211 084,25		3 613 000,00	3 613 000,00	0,00	3 613 000,00	3 824 084,25
21316	79 000,00	65 000,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	77 000,00
21318	130 840,00	0,00		179 800,00	179 800,00	0,00	179 800,00	179 800,00
21328	0,00	0,00		22 700,00	22 700,00	0,00	22 700,00	22 700,00
21351	322 286,64	194 467,72		52 700,00	52 700,00	0,00	52 700,00	247 167,72
21352	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	301 205,60	0,00		129 000,00	129 000,00	0,00	129 000,00	129 000,00
2152	90 300,00	1 440,00		11 900,00	11 900,00	0,00	11 900,00	13 340,00
21534	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21538	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21572	2 548,49	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	0,00	0,00		4 700,00	4 700,00	0,00	4 700,00	4 700,00
215741	0,00	0,00		12 950,00	12 950,00	0,00	12 950,00	12 950,00
21578	13 500,00	0,00		14 400,00	14 400,00	0,00	14 400,00	14 400,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	32 224,99		21 200,00	21 200,00	0,00	21 200,00	53 424,99
21611	Biens sous-jacents	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	39 135,20		0,00	0,00	0,00	0,00	39 135,20
21831	Matériel informatique scolaire	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
21838	Autre matériel informatique	0,00		36 900,00	36 900,00	0,00	36 900,00	36 900,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		4 850,00	4 850,00	0,00	4 850,00	4 850,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	154,60		19 130,00	19 130,00	0,00	19 130,00	19 284,60
2185	Matériel de téléphonie	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 576,88		138 110,00	138 110,00	0,00	138 110,00	170 686,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	791 242,53	0,00	4 335 000,00	4 335 000,00	0,00	4 335 000,00	5 126 242,53
2313	Constructions	791 242,53		4 235 000,00	4 235 000,00	0,00	4 235 000,00	5 026 242,53
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	7 921 510,22	1 883 948,11	0,00	8 882 410,00	8 882 410,00	0,00	8 882 410,00	10 766 358,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		940 000,00	940 000,00		940 000,00	940 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00		940 000,00	940 000,00		940 000,00	940 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	3 425 000,00	0,00	0,00	940 000,00	940 000,00	0,00	940 000,00	940 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	11 346 510,22	1 883 948,11	0,00	9 822 410,00	9 822 410,00	0,00	9 822 410,00	11 706 358,11
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	10 000,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	10 000,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	9 110,72		8 250,74	8 250,74		8 250,74	8 250,74
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00		5 783,54	5 783,54		5 783,54	5 783,54
139158	Subv. transf. Autres groupements	158,33		158,33	158,33		158,33	158,33
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00		1 360,00	1 360,00		1 360,00	1 360,00
13918	Autres subventions	336,65		4 053,09	4 053,09		4 053,09	4 053,09
13938	d'équipement transf. Autres fonds équip. transférables	394,30		394,30	394,30		394,30	394,30
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	30 000,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'études	30 000,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
2128	Autres agencements et aménagement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	40 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 798 141,51	0,00	9 872 410,00	9 872 410,00	9 872 410,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	339 825,00	339 825,00	339 825,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	6 800,00	6 800,00	6 800,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	73 800,00	73 800,00	73 800,00	73 800,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	76 425,00	226 425,00	226 425,00	226 425,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	25 800,00	25 800,00	25 800,00	25 800,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	4 240 383,44	4 240 383,44	4 240 383,44
1641	Emprunts en euros	0,00	4 240 383,44	4 240 383,44	4 240 383,44
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	176 025,00	0,00	4 580 208,44	4 580 208,44	4 580 208,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
10222	FCTVA	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	37 290,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
276351	Créance GFP de rattachement	37 290,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	917 000,00	917 000,00	917 000,00	917 000,00
Total des recettes financières	1 074 290,00	0,00	1 294 000,00	1 294 000,00	1 294 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
Total des recettes réelles						
021	Virement de la section de fonctionnement	1 250 315,00	0,00	5 874 208,44	5 874 208,44	5 874 208,44
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	4 044 626,52		3 495 001,56	3 495 001,56	3 495 001,56
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	6 813,42		31 020,85	31 020,85	31 020,85
28031	Frais d'études	14 762,13		22 451,65	22 451,65	22 451,65
28033	Frais d'insertion	172,80		172,80	172,80	172,80
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 710,17		5 187,43	5 187,43	5 187,43
2805	Licences, logiciels, droits similaires	41 805,06		16 697,06	16 697,06	16 697,06
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 130,18		745,14	745,14	745,14
28128	Autres aménagements de terrains	14 307,55		51 569,46	51 569,46	51 569,46
281312	Bâtiments scolaires	57,54		57,54	57,54	57,54
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	0,00		1 400,00	1 400,00	1 400,00
281316	Equipements de cimetière	102,80		1 462,80	1 462,80	1 462,80
281318	Autres bâtiments publics	1 192,40		1 192,40	1 192,40	1 192,40
281321	Immeubles de rapport	1 123,03		1 123,03	1 123,03	1 123,03
281351	Bâtiments publics	9 065,14		16 912,40	16 912,40	16 912,40
281352	Bâtiments privés	0,00		171,03	171,03	171,03
28152	Installations de voirie	4 133,82		6 927,35	6 927,35	6 927,35
281534	Réseaux d'électrification	138,96		138,96	138,96	138,96
281538	Autres réseaux	1 641,97		1 534,79	1 534,79	1 534,79
281568	Autre matériel, outillage incendie	11 329,92		11 261,00	11 261,00	11 261,00
281572	Matériel technique scolaire	0,00		254,85	254,85	254,85
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	3 922,11		3 922,11	3 922,11	3 922,11
281578	Autre matériel technique	0,00		2 640,24	2 640,24	2 640,24
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	57 339,82		69 311,34	69 311,34	69 311,34
281828	Autres matériels de transport	40 115,06		101 532,56	101 532,56	101 532,56
281831	Matériel informatique scolaire	2 440,22		676,73	676,73	676,73
281838	Autre matériel informatique	8 014,90		8 667,92	8 667,92	8 667,92
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	3 057,83		8 683,48	8 683,48	8 683,48
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	9 942,49		16 183,18	16 183,18	16 183,18
28185	Matériel de téléphonie	45,58		2 440,18	2 440,18	2 440,18
28188	Autres immo. corporelles	215 635,09		65 661,72	65 661,72	65 661,72
4817	Indemnités de renégociation de la dette	23 200,00		23 200,00	23 200,00	23 200,00
041	Opérations patrimoniales (9)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'études	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		4 547 826,51		3 998 201,56	3 998 201,56	3 998 201,56

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 105, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	13 722 857,46	0,00	0,00	13 571 509,53	13 571 509,53	0,00	13 571 509,53	13 571 509,53
011	Charges à caractère général (3)	3 019 952,00	0,00	0,00	3 124 363,90	3 124 363,90	0,00	3 124 363,90	3 124 363,90
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 907 814,95	0,00	0,00	5 224 692,07	5 224 692,07	0,00	5 224 692,07	5 224 692,07
014	Atténuations de produits	220 000,00	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	867 034,00	0,00	0,00	822 752,00	822 752,00	0,00	822 752,00	822 752,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	9 014 800,95	0,00	0,00	9 391 807,97	9 391 807,97	0,00	9 391 807,97	9 391 807,97
66	Charges financières	178 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 230,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	190 230,00	0,00	0,00	211 500,00	211 500,00	0,00	211 500,00	211 500,00
	Total des dépenses réelles	9 205 030,95	0,00	0,00	9 603 307,97	9 603 307,97	0,00	9 603 307,97	9 603 307,97
023	Virement à la section d'investissement	4 044 626,52			3 495 001,56	3 495 001,56		3 495 001,56	3 495 001,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	473 199,99			473 200,00	473 200,00		473 200,00	473 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	4 517 826,51			3 968 201,56	3 968 201,56		3 968 201,56	3 968 201,56

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
---------------------------------------	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		13 571 509,53
---	--	---------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	8 757 760,00	0,00	9 362 600,00	9 362 600,00	9 362 600,00
016	APA	71 140,00	0,00	86 500,00	86 500,00	86 500,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	712 220,00	0,00	712 700,00	712 700,00	712 700,00
731	Fiscalité locale	282 000,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00
74	Dotations et participations (2)	5 828 000,00	0,00	6 191 500,00	6 191 500,00	6 191 500,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 424 000,00	0,00	1 738 000,00	1 738 000,00	1 738 000,00
		128 500,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
Total des recettes de gestion des services		8 445 860,00	0,00	9 148 700,00	9 148 700,00	9 148 700,00
76	Produits financiers	301 400,00	0,00	193 400,00	193 400,00	193 400,00
77	Produits spécifiques (2)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		301 900,00	0,00	193 900,00	193 900,00	193 900,00
Total des recettes réelles		8 747 760,00	0,00	9 342 600,00	9 342 600,00	9 342 600,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	10 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		10 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	4 208 909,53
---------------------------------------	--------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	13 571 509,53
---	---------------

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	13 722 857,46	0,00	0,00	13 571 509,53	13 571 509,53	0,00	13 571 509,53	13 571 509,53
011	Charges à caractère général (4)	3 019 952,00	0,00	0,00	3 124 363,90	3 124 363,90	0,00	3 124 363,90	3 124 363,90
6042	Achats de prestations de services	45 700,00	0,00		21 700,00	21 700,00	0,00	21 700,00	21 700,00
60611	Eau et assainissement	24 880,00	0,00		26 010,00	26 010,00	0,00	26 010,00	26 010,00
60612	Energie - Electricité	176 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
60621	Combustibles	268 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
60622	Carburants	27 600,00	0,00		30 300,00	30 300,00	0,00	30 300,00	30 300,00
60623	Alimentation	23 825,00	0,00		24 225,00	24 225,00	0,00	24 225,00	24 225,00
60631	Fournitures d'entretien	30 130,00	0,00		33 130,00	33 130,00	0,00	33 130,00	33 130,00
60632	Fournitures de petit équipement	31 480,00	0,00		29 100,00	29 100,00	0,00	29 100,00	29 100,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	9 580,00	0,00		12 495,00	12 495,00	0,00	12 495,00	12 495,00
6064	Fournitures administratives	9 550,00	0,00		8 450,00	8 450,00	0,00	8 450,00	8 450,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	550,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	4 530,00	0,00		3 395,00	3 395,00	0,00	3 395,00	3 395,00
6067	Fournitures scolaires	26 180,00	0,00		23 670,00	23 670,00	0,00	23 670,00	23 670,00
6068	Autres matières et fournitures	182 500,00	0,00		194 190,00	194 190,00	0,00	194 190,00	194 190,00
611	Contrats de prestations de services	648 000,00	0,00		622 140,00	622 140,00	0,00	622 140,00	622 140,00
6132	Locations immobilières	300,00	0,00		320,00	320,00	0,00	320,00	320,00
61351	Matériel roulant	15 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61358	Autres	54 950,00	0,00		29 900,00	29 900,00	0,00	29 900,00	29 900,00
61521	Entretien terrains	80 000,00	0,00		66 500,00	66 500,00	0,00	66 500,00	66 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	247 500,00	0,00		244 000,00	244 000,00	0,00	244 000,00	244 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 500,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	24 800,00	0,00		25 100,00	25 100,00	0,00	25 100,00	25 100,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	54 910,00	0,00		53 210,00	53 210,00	0,00	53 210,00	53 210,00
6156	Maintenance	313 660,00	0,00		424 100,00	424 100,00	0,00	424 100,00	424 100,00
6161	Multirisques	35 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	10 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
6168	Autres primes d'assurance	76 500,00	0,00		76 021,00	76 021,00	0,00	76 021,00	76 021,00
617	Etudes et recherches	41 000,00	0,00		49 000,00	49 000,00	0,00	49 000,00	49 000,00
6182	Documentation générale et technique	12 870,00	0,00		16 815,00	16 815,00	0,00	16 815,00	16 815,00
6184	Versements à des organismes de formation	44 450,00	0,00		56 629,90	56 629,90	0,00	56 629,90	56 629,90
6188	Autres frais divers	69 950,00	0,00		12 920,00	12 920,00	0,00	12 920,00	12 920,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	6 300,00	0,00		6 820,00	6 820,00	0,00	6 820,00	6 820,00
62268	Autres honoraires, conseils	30 210,00	0,00		30 220,00	30 220,00	0,00	30 220,00	30 220,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	24 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
6228	Divers	4 110,00	0,00		3 960,00	3 960,00	0,00	3 960,00	3 960,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	51 782,00	0,00		63 225,00	63 225,00	0,00	63 225,00	63 225,00
6236	Catalogues et imprimés	28 815,00	0,00		31 780,00	31 780,00	0,00	31 780,00	31 780,00
6237	Publications	7 000,00	0,00		5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00	5 300,00
6238	Divers	2 200,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	28 150,00	0,00		17 950,00	17 950,00	0,00	17 950,00	17 950,00
6248	Divers	330,00	0,00		450,00	450,00	0,00	450,00	450,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 300,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	15 570,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	27 600,00	0,00		24 300,00	24 300,00	0,00	24 300,00	24 300,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	13 130,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
6282	Frais de gardiennage	3 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 400,00	0,00		9 718,00	9 718,00	0,00	9 718,00	9 718,00
6284	Redevances pour services rendus	750,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
62878	Remb. frais à des tiers	48 255,00	0,00		57 720,00	57 720,00	0,00	57 720,00	57 720,00
6288	Autres services extérieurs	72 500,00	0,00		41 750,00	41 750,00	0,00	41 750,00	41 750,00
63512	Taxes foncières	30 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	15,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6358	Autres droits	140,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	4 907 814,95	0,00		5 224 692,07	5 224 692,07		5 224 692,07	5 224 692,07

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6218	Autre personnel extérieur	16 600,00	0,00		16 600,00	16 600,00		16 600,00	16 600,00
6331	Versement mobilité	53 999,98	0,00		55 105,03	55 105,03		55 105,03	55 105,03
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 499,98	0,00		13 776,23	13 776,23		13 776,23	13 776,23
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	43 109,79	0,00		45 461,65	45 461,65		45 461,65	45 461,65
64111	Rémunération principale titulaires	1 788 369,61	0,00		1 817 934,45	1 817 934,45		1 817 934,45	1 817 934,45
64112	SFT, indemnité de résidence	39 524,81	0,00		42 038,08	42 038,08		42 038,08	42 038,08
64113	NBI	13 386,92	0,00		14 473,00	14 473,00		14 473,00	14 473,00
64118	Autres indemnités	488 017,89	0,00		494 204,76	494 204,76		494 204,76	494 204,76
64131	Rémunérations	759 818,97	0,00		873 468,41	873 468,41		873 468,41	873 468,41
64132	SFT, indemnité de résidence	22 006,41	0,00		31 597,07	31 597,07		31 597,07	31 597,07
64138	Primes et autres indemnités	196 311,56	0,00		222 692,87	222 692,87		222 692,87	222 692,87
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		32 639,17	32 639,17		32 639,17	32 639,17
6417	Rémunérations des apprentis	104 066,26	0,00		55 568,74	55 568,74		55 568,74	55 568,74
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	522 108,48	0,00		538 756,67	538 756,67		538 756,67	538 756,67
6453	Cotisations aux caisses de retraites	629 578,48	0,00		739 805,38	739 805,38		739 805,38	739 805,38
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	39 614,54	0,00		46 016,46	46 016,46		46 016,46	46 016,46
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	9 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	39 021,27	0,00		41 554,10	41 554,10		41 554,10	41 554,10
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	111 280,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
6488	Autres	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	220 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00		220 000,00	220 000,00
739211	Attribution de compensation	215 000,00	0,00		215 000,00	215 000,00		215 000,00	215 000,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	867 034,00	0,00	0,00	822 752,00	822 752,00	0,00	822 752,00	822 752,00
65311	Indemnités de fonction	126 759,00	0,00		129 717,00	129 717,00	0,00	129 717,00	129 717,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	14 570,00	0,00		14 910,00	14 910,00	0,00	14 910,00	14 910,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	4 371,00	0,00		4 473,00	4 473,00	0,00	4 473,00	4 473,00
65315	Formation	2 934,00	0,00		3 002,00	3 002,00	0,00	3 002,00	3 002,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	334 040,00	0,00		295 000,00	295 000,00	0,00	295 000,00	295 000,00
657361	Subv. Fonct. CL de rattachement	14 250,00	0,00		14 030,00	14 030,00	0,00	14 030,00	14 030,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	190 000,00	0,00		190 000,00	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	173 810,00	0,00		165 000,00	165 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00
65888	Autres	200,00	0,00		520,00	520,00	0,00	520,00	520,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 014 800,95	0,00	0,00	9 391 807,97	9 391 807,97	0,00	9 391 807,97	9 391 807,97
66	Charges financières	178 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	132 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	46 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		10 500,00	10 500,00		10 500,00	10 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00		10 500,00	10 500,00		10 500,00	10 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 230,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 230,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		190 230,00	0,00	0,00	211 500,00	211 500,00		211 500,00	211 500,00
Total des dépenses réelles		9 205 030,95	0,00	0,00	9 603 307,97	9 603 307,97	0,00	9 603 307,97	9 603 307,97
023	Virement à la section d'investissement	4 044 626,52			3 495 001,56	3 495 001,56		3 495 001,56	3 495 001,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	473 199,99			473 200,00	473 200,00		473 200,00	473 200,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	449 999,99			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	23 200,00			23 200,00	23 200,00		23 200,00	23 200,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 517 826,51			3 968 201,56	3 968 201,56		3 968 201,56	3 968 201,56

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	50 000,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (3)	71 140,00	0,00	9 362 600,00	9 362 600,00	9 362 600,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	55 640,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	712 220,00	0,00	712 700,00	712 700,00	712 700,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
70323	Red. occupation dom. public	52 500,00	0,00	61 500,00	61 500,00	61 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	150 000,00	0,00	155 400,00	155 400,00	155 400,00
7066	Redevances services à caractère social	140 000,00	0,00	142 000,00	142 000,00	142 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	307 000,00	0,00	311 000,00	311 000,00	311 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	44 120,00	0,00	26 700,00	26 700,00	26 700,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	282 000,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	84 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00	87 000,00
73221	FNGIR	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	145 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
731	Fiscalité locale	5 828 000,00	0,00	6 191 500,00	6 191 500,00	6 191 500,00
73111	Impôts directs locaux	5 200 000,00	0,00	5 600 000,00	5 600 000,00	5 600 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	430 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
73141	Accise sur l'électricité	182 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
73154	Droits de place	2 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	14 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 424 000,00	0,00	1 738 000,00	1 738 000,00	1 738 000,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	780 000,00	0,00	790 000,00	790 000,00	790 000,00
741121	DSR des communes	130 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
741127	DNP des communes	35 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	5 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	335 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478223	Organismes régis par Code mutualité	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	2 000,00	0,00	589 000,00	589 000,00	589 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	21 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
74833	Elat-Compens.exonération taxes foncières	20 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	83 000,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	128 500,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
752	Revenus des immeubles	122 000,00	0,00	116 500,00	116 500,00	116 500,00
75888	Autres	6 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00	18 500,00
Total des recettes de gestion des services		8 445 860,00	0,00	9 148 700,00	9 148 700,00	9 148 700,00
76	Produits financiers	301 400,00	0,00	193 400,00	193 400,00	193 400,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	298 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	5 000,00	0,00	3 400,00	3 400,00	3 400,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 747 760,00	0,00	9 342 600,00	9 342 600,00	9 342 600,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	10 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	10 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		10 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état L-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembs (6)	Profil d'amortiss ement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					12 710 232,73									
1641 Emprunts en euros (total)					12 710 232,73									
2006-0001	Caisse d'Epargne de Normandie	16/11/2006	04/12/2006	04/01/2007	313 062,00	F	Taux fixe à 4,21%	4,210%	4,210%	EUR	A	P	O	A-1
2006-0002	Caisse d'Epargne de Normandie	16/11/2006	04/12/2006	04/01/2007	508 017,00	F	Taux fixe à 4,21%	4,210%	4,210%	EUR	A	P	O	A-1
2007-003B	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine	28/12/2015	02/01/2016	02/01/2017	114 446,02	F	Taux fixe à 2,55%	2,550%	2,550%	EUR	A	P	O	A-1
2007-004B	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine	28/12/2015	02/02/2016	02/02/2017	309 677,57	F	Taux fixe à 2,55%	2,550%	2,550%	EUR	A	P	O	A-1
2008-001B	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine	06/07/2016	29/04/2016	01/03/2017	520 676,56	F	Taux fixe à 2,75%	2,750%	2,750%	EUR	A	P	O	A-1
2008-003B	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine	06/07/2016	20/06/2016	03/04/2017	257 669,11	F	Taux fixe à 2,75%	2,750%	2,750%	EUR	A	P	O	A-1
2009-006B	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine	26/04/2017	15/05/2017	15/05/2018	171 477,25	F	Taux fixe à 2,25%	2,250%	2,250%	EUR	A	C	O	A-1
2009-0001B	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine	06/07/2016	20/06/2016	04/05/2017	215 118,73	F	Taux fixe à 2,75%	2,750%	2,750%	EUR	A	P	O	A-1
2009-0002B	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine	30/07/2016	29/04/2016	30/07/2017	284 926,20	F	Taux fixe à 2,75%	2,750%	2,750%	EUR	A	P	O	A-1
2009-0003B	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine	21/06/2016	02/06/2016	02/06/2017	141 835,15	F	Taux fixe à 2,75%	2,750%	2,750%	EUR	A	P	O	A-1
2009-0004B	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine	28/12/2015	20/02/2016	20/02/2017	254 636,06	F	Taux fixe à 2,55%	2,550%	2,550%	EUR	A	P	O	A-1
2009-0005B	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine	28/12/2015	20/01/2016	20/01/2017	570 238,98	F	Taux fixe à 2,90%	2,900%	2,900%	EUR	A	P	O	A-1
2009-0007B	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine	06/07/2016	20/06/2016	15/05/2017	105 262,15	F	Taux fixe à 2,55%	2,550%	2,550%	EUR	A	P	O	A-1
2012-002B	Caisse d'Epargne de Normandie	19/06/2017	19/06/2017	20/07/2017	614 146,30	F	Taux fixe à 1,30%	1,300%	1,300%	EUR	M	P	O	A-1
2012-003B	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine	21/06/2016	19/06/2016	19/09/2016	429 043,65	F	Taux fixe à 2,55%	2,550%	2,550%	EUR	T	P	O	A-1
2017-001B	La banque postale	02/12/2016	12/12/2016	01/04/2017	600 000,00	F	Taux fixe à 0,64%	0,640%	0,640%	EUR	T	C	O	A-1
2017-002B	La banque postale	03/08/2013	30/06/2017	01/10/2017	1 300 000,00	F	Taux fixe à 1,12%	1,120%	1,120%	EUR	T	C	O	A-1
2022-002B	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine	07/06/2022	01/04/2023	01/07/2023	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1,59%	1,590%	1,590%	EUR	T	P	O	A-1
2022-003B	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine	05/06/2022	03/07/2023	02/10/2023	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1,00%	1,000%	1,014%	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

21/02/2025 14:46

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE				A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)											
Emprunts et dettes au 01/01/2025											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Type de taux (12)	Annuité de l'exercice		
						Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 467 817,41					107 050,22	0,00	35 816,55
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 467 817,41					107 050,22	0,00	35 816,55
2006-0001	N		A-1	42 531,28	1,01	Taux fixe à 4,21%	4,21%	F	1 790,57		908,04
2006-0002	N		A-1	69 016,99	1,01	Taux fixe à 4,21%	4,21%	F	2 905,62		1 470,31
2007-003B	N		A-1	34 418,18	2,00	Taux fixe à 2,55%	2,55%	F	877,66		590,80
2007-004B	N		A-1	93 131,59	2,09	Taux fixe à 2,55%	2,55%	F	2 374,86		1 465,04
2008-001B	N		A-1	192 695,27	3,16	Taux fixe à 2,75%	2,75%	F	5 299,12		3 356,46
2008-003B	N		A-1	95 359,81	3,25	Taux fixe à 2,75%	2,75%	F	2 622,39		1 483,85
2009-006B	N		A-1	51 443,14	2,37	Taux fixe à 2,25%	2,25%	F	1 157,47		484,42
2009-0001B	N		A-1	79 612,54	3,34	Taux fixe à 2,75%	2,75%	F	2 189,34		1 095,52
2009-0002B	N		A-1	105 447,27	3,58	Taux fixe à 2,75%	2,75%	F	2 899,80		924,49
2009-0003B	N		A-1	52 491,28	3,42	Taux fixe à 2,75%	2,75%	F	1 443,51		636,98
2009-0004B	N		A-1	76 578,49	2,14	Taux fixe à 2,55%	2,55%	F	1 952,75		1 138,74
2009-0005B	N		A-1	244 691,15	4,05	Taux fixe à 2,90%	2,90%	F	7 096,04		5 452,97
2009-0007B	N		A-1	31 656,26	2,37	Taux fixe à 2,55%	2,55%	F	10 287,52		342,08
2012-002B	N		A-1	172 879,20	2,72	Taux fixe à 1,30%	1,30%	F	62 151,73		43,98
2012-003B	N		A-1	116 468,48	2,72	Taux fixe à 1,30%	1,30%	F	41 413,29		63,80
2017-001B	N		A-1	127 045,37	3,00	Taux fixe à 0,84%	0,84%	F	39 090,92		140,73
2017-002B	N		A-1	394 950,48	4,50	Taux fixe à 1,12%	1,12%	F	83 147,52		873,05
2022-002B	N		A-1	1 820 734,31	13,25	Taux fixe à 1,59%	1,59%	F	121 903,08		6 752,85
2022-003B	N		A-1	3 666 666,32	13,51	Taux fixe à 1,00%	1,00%	F	28 225,24		8 594,44
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 467 817,41					107 050,22	0,00	35 816,55

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégories d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt. (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/2025 après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés en 768

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A2.4

A2.4 - RÉPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures (A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	Nombre de produits	19					
	% de l'encours	100.00%					
	Montant en euros	7 467 817,41					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	MontBnt en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2025 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		
		C2

C2- ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L. 57111-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
27/11/1995	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	4 342,52
01/03/1996	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	1 566,47
01/03/1996	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	38 458,41
06/12/1999	CIF Coopérative	Location de logements (6820A)	Privé	50 429,32
17/01/2005	CDC Habitat social	Location de logements (6820A)	Privé	87 506,94
28/04/2008	CDC Habitat social	Location de logements (6820A)	Privé	45 587,47
28/04/2008	CDC Habitat social	Location de logements (6820A)	Privé	15 382,52
20/04/2009	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	208 986,43
20/04/2009	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	115 344,81

30/04/2009	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	115 641,78
30/04/2009	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	128 590,49
07/05/2009	Immobilier Basse Seine	55214154100045	Privé	886 157,36
07/05/2009	Immobilier Basse Seine	55214154100045	Privé	203 739,77
27/10/2009	Logéal Immobilier	Location de logements (6820A)	Privé	257 269,92
27/10/2009	Logéal Immobilier	Location de logements (6820A)	Privé	44 943,53
10/11/2010	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	200 700,50
10/11/2010	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	110 060,62
28/04/2011	Logéal Immobilier	Location de logements (6820A)	Privé	370 225,89
28/04/2011	Logéal Immobilier	Location de logements (6820A)	Privé	111 436,62
23/04/2012	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	173 631,49
23/04/2012	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	93 166,09
09/07/2012	Logéal Immobilier	Location de logements (6820A)	Privé	68 671,68
09/07/2012	Logéal Immobilier	Location de logements (6820A)	Privé	2 348,88
25/02/2014	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	83 722,09
25/02/2014	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	22 128,93
25/02/2014	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	37 404,22
25/02/2014	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	10 334,25
20/03/2014	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	67 659,91

20/03/2014	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	21 865,91
02/02/2015	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	24 901,07
02/02/2015	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	14 589,77
02/02/2015	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	296 854,27
02/02/2015	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	110 608,59
09/12/2015	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	86 896,85
09/12/2015	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	42 111,87
09/12/2015	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	31 169,58
09/12/2015	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	19 721,10
14/11/2016	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	76 697,56
14/11/2016	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	224 080,60
12/12/2016	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	77 899,66
12/12/2016	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	34 588,15
24/03/2017	Association Normandie Lorraine	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés (8710B)	Privé	246 531,42
01/05/2017	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	266 675,44
01/05/2017	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	91 314,33
01/05/2017	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	86 350,85

01/05/2017	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	14 005,91
01/05/2017	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	324 338,59
01/05/2017	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	244 381,01
01/05/2017	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	87 343,29
01/05/2017	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	70 630,33
19/07/2017	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	67 089,41
19/07/2017	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	54 048,62
20/04/2018	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	91 354,64
20/04/2018	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	124 454,68
20/04/2018	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	56 081,14
20/04/2018	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	44 621,02
03/05/2018	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	6 882,33
03/05/2018	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	18 713,57
03/05/2018	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	16 690,20
03/05/2018	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	18 368,07
01/07/2018	CDC Habitat social	Location de logements (6820A)	Privé	256 247,66
27/07/2018	OGEC de l'école La Providence	Enseignement secondaire général (8531Z)	Privé	194 833,33
29/03/2019	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	73 241,04

29/03/2019	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	414 690,22
29/03/2019	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	241 268,71
29/03/2019	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	104 375,27
01/04/2019	Association Normandie Lorraine	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés (8710B)	Privé	100 000,10
01/05/2019	Immobilière Basse Seine	55214154100045	Privé	443 541,41
01/05/2019	Immobilière Basse Seine	55214154100045	Privé	210 337,06
27/08/2019	Quevilly Habitat	Location de logements (6820A)	Privé	3 106 197,84
27/08/2019	Quevilly Habitat	Location de logements (6820A)	Privé	1 036 117,95
22/01/2020	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	61 313,39
22/01/2020	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	47 490,27
22/01/2020	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	195 986,89
22/01/2020	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	357 582,50
28/01/2020	Quevilly Habitat	Location de logements (6820A)	Privé	156 800,00
27/03/2020	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	311 347,65
22/06/2020	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	16 416,54
22/06/2020	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	202 682,18
22/06/2020	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	164 842,03
22/06/2020	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	22 770,49

27/04/2021	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	109 398,76
27/04/2021	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	397 873,26
27/04/2021	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	191 098,87
27/04/2021	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	118 653,70
27/04/2021	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	57 022,77
28/04/2021	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	20 512,27
28/04/2021	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	44 106,68
28/04/2021	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	20 535,31
20/07/2021 - Prêt Social de Location Accession non transférable au Locataire-accédant.	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	1 580 000,00
24/07/2021 - Prêt Social de Location Accession non transférable au Locataire-accédant.	Logéal Immobilière	Location de logements (6820A)	Privé	1 960 000,00
01/10/2021	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	261 599,98
01/10/2021	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	152 009,37
01/10/2021	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	78 000,00
01/10/2021	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	52 000,00
01/10/2021	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	385 493,05
01/10/2021	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	333 410,00
01/10/2021	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	16 542,34

01/10/2021	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	31 666,44
01/10/2021	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	71 916,05
01/10/2021	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	98 827,29
01/10/2021	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	32 500,00
01/11/2021	CIF Coopérative	Location de logements (6820A)	Privé	143 944,35
28/04/2022	Immobilière Basse Seine	55214154100045	Privé	299 000,00
29/04/2022	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	88 711,48
29/04/2022	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	126 369,20
29/04/2022	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	104 681,49
29/04/2022	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	137 728,68
29/04/2022	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	131 714,27
29/04/2022	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	145 786,72
29/04/2022	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	35 977,94
29/04/2022	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	289 447,12
29/04/2022	Logéo Seine	Location de logements (6820A)	Privé	130 000,00
13/06/2022	Immobilière Basse Seine	55214154100045	Privé	182 271,60
13/06/2022	Immobilière Basse Seine	55214154100045	Privé	121 185,40
13/06/2022	Immobilière Basse Seine	55214154100045	Privé	487 909,80
13/06/2022	Immobilière Basse Seine	55214154100045	Privé	336 152,60
01/09/2022	CDC Habitat social	Location de logements (6820A)	Privé	48 965,54
22/05/2023	Immobilière Basse Seine	55214154100045	Privé	692 939,10
22/05/2023	Immobilière Basse Seine	55214154100045	Privé	296 382,80

22/05/2023	Immobilière Basse Seine	55214154100045	Privé	2 301 163,20
22/05/2023	Immobilière Basse Seine	55214154100045	Privé	833 234,50
21/07/2023	Immobilière Basse Seine	55214154100045	Privé	496 963,41
21/07/2023	Immobilière Basse Seine	55214154100045	Privé	316 889,65
21/07/2023	Immobilière Basse Seine	55214154100045	Privé	124 619,00
21/07/2023	Immobilière Basse Seine	55214154100045	Privé	116 669,00
21/07/2023	Immobilière Basse Seine	55214154100045	Privé	123 500,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou</u> <u>représentant plus de 50 % du produit</u> <u>figurant au compte de résultat de</u> <u>l'organisme</u>				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc, et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	58 796,53
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	1 042 104,68
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 100 901,21
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 747 760,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)		I/II 12,58%

- (1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité
- (2) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT
- (3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT
- (4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	
	IV
	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS				
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €			
	Catégories de biens amortis			
L	Autre gros matériel de bureau et mobiliers		25	17/11/2022
L	Autre matériel informatique		3	17/11/2022
L	Autre petit matériel de bureau et mobiliers		10	17/11/2022
L	Autres agencements et aménagements de terrains		15	17/11/2022
L	Autres bâtiments privés		10	17/11/2022
L	Autres constructions		15	17/11/2022
L	Autres immobilisations corporelles 3 -8 ou 10 ans		3	17/11/2022
L	Autres matériel et outillage de voirie		5	17/11/2022
L	Autres matériels de transport		8	17/11/2022
L	Autres matériels outillage incendie		10	17/11/2022
L	Autres matériels techniques		8	17/11/2022
L	Bâtiments privés		10	17/11/2022
L	Cheptel		8	17/11/2022
L	Concessions et droits similaires		2	17/11/2022
L	Documents urbanismes		8	17/11/2022
L	Frais d'études		5	17/11/2022
L	Frais d'insertion		5	17/11/2022
L	Frais de recherches et de développement		5	17/11/2022
L	Gros matériel de bureau et mobiliers scolaires		25	17/11/2022
L	Gros matériel de téléphonie		10	17/11/2022
L	Gros matériel et outillage technique		10	17/11/2022
L	Gros matériel et outillage technique scolaire		10	17/11/2022
L	Installation, matériel outillage cantine scolaire		10	17/11/2022
L	Installations générales, agencements bât. privés		25	17/11/2022
L	Installations générales, agencements bât. publics		25	17/11/2022
L	Matériel informatique scolaire		3	17/11/2022
L	Matériel outillage roulant incendie		15	17/11/2022
L	Matériel roulant de voirie		10	17/11/2022
L	Petit matériel de bureau et mobiliers scolaires		10	17/11/2022
L	Petit matériel de téléphonie		5	17/11/2022
L	Petit matériel et outillage technique		5	17/11/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Petit matériel et outillage technique scolaire	5	17/11/2022
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	17/11/2022
L	Réseaux divers	20	17/11/2022
L	Subvention d'équipement versées	5	17/11/2022
L	Subvention d'équipement versées	30	17/11/2022
L	Subvention d'équipement versées	40	17/11/2022

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	2 000,00		2 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	2 000,00		2 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
DEPRECIATION CREANCES DOUTEUSES	2 000,00	06/02/2025	2 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	2 000,00		2 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	2 000,00		2 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	
IV	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					346 955,00
657361	N°1 Subvention de fonctionnement 2025	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE EDOUARD HERRIOT COOPERATIVE SCOLAIRE OCCE 76 ECOLE LA FONTAINE CCAS ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES ASS. FAMILLES DU MESNIL-ESN ASS.SPORT-CULT BERNARD DENESLE ASS.SPORT-CULT BERNARD DENESLE ASSOCIATION DES PARENTS INDEPENDANTS MESNIL ESNARD ASSOCIATION MUSICALE DU MESNIL ESNARD ASSOCIATION TEL EST TON PLATEAU ASVM VOYAGES MESNILLAIS BOMEF BASKET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS CEPHEUS CLUB NAUTIQUE DE BELBEUF ENTENTE ATHLETIQUE DU PLATEAU EST HABITAT 76 JARDINS FAMILIAUX LES ARCHERS DU JONQUAY LES BRIGADES VERTES DE BELBEUF MEPEL PETANQUE MESNIL DYNAMIC OCCE RASED 76 RPME RANDONNEE PEDESTRE MESNIL-ESNARD RUGBY CLUB DU PLATEAU EST SGC DE MESNIL-ESNARD/GRAND-QUEVILLY TCME TENNIS TEMPS DANSE	Etablissement de droit public	7 000,00	
657361	N°1 Subvention de fonctionnement 2025		Etablissement de droit public	7 250,00	
657362	N°1 Subvention de fonctionnement 2025		Etablissement de droit public	190 000,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025		Association	700,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025		Association	700,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025		Association	5 000,00	
65748	N°2 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	480,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025		Association	500,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	55 000,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	300,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	800,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	9 000,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	5 700,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	500,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	500,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	4 000,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025		Entreprise	16 900,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	2 500,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	1 600,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	3 400,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	800,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025		Association	5 000,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025		Association	325,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	1 000,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	2 800,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Etat	1 000,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	5 000,00	
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		Association	3 200,00	

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	N°1 Subvention de fonctionnement 2025-CULTUR		UNION SPORTIVE MESNIL-ESNARD FRANQUEVILLE	Association	16 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		25,00	0,00	25,00	21,80	3,00	24,80	
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
ATTACHE TERRITORIAL	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00	
REDACTEUR	B	7,00	0,00	7,00	5,00	2,00	7,00	
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80	
FILIERE TECHNIQUE (c)		43,00	0,00	43,00	34,81	8,00	42,81	
ADJOINT TECHNIQUE	C	28,00	0,00	28,00	21,00	7,00	28,00	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	3,00	0,00	3,00	2,81	0,00	2,81	
AGENT DE MAITRISE	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00	
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE (Av. Janv. 2016)	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	3,50	0,00	3,50	
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	C	1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		9,00	0,00	9,00	8,00	1,00	9,00
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE CL. NORMALE	B	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE CL. SUPERIEURE	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
ANIMATEUR (Av. Déc. 2006)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL (Av. Déc. 2023)	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
CHEF DE SERVICE PR. 1ERE CLASSE (Av. Janv. 2019)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		99,00	0,00	99,00	85,91	12,00	97,91

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500402C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		
		IV
		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	370	0,00	332-8-2°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693	0,00	332-8-2°	CDI
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE CL. NORMALE	B	MS	389	0,00	332-8-2°	CDD
REDACTEUR	B	ADM	401	0,00	332-8-2°	CDD
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-8-2°	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	TECH	604	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
ANIMATEUR TERRITORIAL	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE CL. NORMALE	B	MS	416	0,00	332-23-1°	CDD
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S	B	SP	389	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-1° : Justifié par les besoins de services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-2° : Justifié par les besoins de services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Continuité de services de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Continuité de services de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Communes de moins de 1 000 habitants ou groupements de communes de moins de 1 000 habitants, dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-8-7° : Emplois des communes ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-8-8° : Emplois des communes ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-352 : Médailles particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).	
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.	

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
01/01/2000 -	CAISSE EPARGNE	SOCIETE LOCALE DE ROUEN	BANQUE COOPERATIVE	196.00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SIVOM FRANQUEVILLE SAINT PIERRE - LE MESNIL-ESNARD		Fiscalité directe	0,00
Syndicat Intercommunal du Relais Assistantes Maternelles Itinérant du Plateau Est (RAMIPER)		Fiscalité directe	0,00
Syndicat Intercommunal Résidences Personnes Agées		Fiscalité directe	0,00
Syndicat Intercommunal du Centre Aquatique du Plateau Est		Fiscalité directe	0,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS CE Régie personnalisée	Centre Intercommunal d'Action Sociale < Néant > < Néant >			SPA	non non non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	447 133,04	447 133,04
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 883 948,11	-1 883 948,11
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 436 815,07	-1 436 815,07

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 436 815,07	1 436 815,07
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 436 815,07	-1 436 815,07
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	960 000,00	960 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 262 201,56	5 262 201,56
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 302 201,56	4 302 201,56

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		960 000,00	I 960 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		940 000,00	940 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	940 000,00	940 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 000,00	20 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	20 000,00	20 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 262 201,56	III 5 262 201,56
Ressources propres externes de l'année (a)		377 000,00	377 000,00
10222	FCTVA	350 000,00	350 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	27 000,00	27 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		4 885 201,56	4 885 201,56
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	31 020,85	31 020,85
28031	Frais d'études	22 451,65	22 451,65
28033	Frais d'insertion	172,80	172,80
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	5 187,43	5 187,43
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 697,06	16 697,06
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	745,14	745,14
28128	Autres aménagements de terrains	51 569,46	51 569,46
281312	Bâtiments scolaires	57,54	57,54
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	1 400,00	1 400,00
281316	Equipements de cimetière	1 462,80	1 462,80
281318	Autres bâtiments publics	1 192,40	1 192,40
281321	Immeubles de rapport	1 123,03	1 123,03
281351	Bâtiments publics	16 912,40	16 912,40
281352	Bâtiments privés	171,03	171,03
28152	Installations de voirie	6 927,35	6 927,35
281534	Réseaux d'électrification	138,96	138,96
281538	Autres réseaux	1 534,79	1 534,79
281568	Autre matériel, outillage incendie	11 261,00	11 261,00
281572	Matériel technique scolaire	254,85	254,85
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	3 922,11	3 922,11
281578	Autre matériel technique	2 640,24	2 640,24
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	69 311,34	69 311,34
281828	Autres matériels de transport	101 532,56	101 532,56
281831	Matériel informatique scolaire	676,73	676,73
281838	Autre matériel informatique	8 667,92	8 667,92
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	8 683,48	8 683,48
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 183,18	16 183,18
28185	Matériel de téléphonie	2 440,18	2 440,18
28188	Autres immo. corporelles	65 661,72	65 661,72

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Indemnités de renégociation de la dette</i>	23 200,00	23 200,00
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	917 000,00	917 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 495 001,56	3 495 001,56

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2
DEPARTEMENT SEINE MARITIME TRESORERIE DE MESNIL-ESNARD MAIRIE DU MESNIL-ESNARD	B.P. 2025

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 22
Contre : 0
Abstentions : 1

Date de convocation : 30/01/2025

Présenté par Le Maire,

A MESNIL-ESNARD, le 6 Février 2025

Jean-Marc VENNIN

Le Maire

Délibéré par Conseil Municipal, réuni en session ordinaire

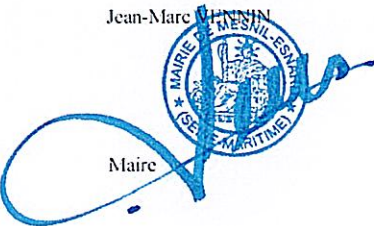
A MESNIL-ESNARD, le 6 Février 2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

VOIR FEUILLE DE PRESENCE CI-APRES	
-----------------------------------	--

Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 7 Février 2025, et de la publication le 7 Février 2025

A MESNIL-ESNARD, le 7 Février 2025

Jean-Marc VENNIN

Maire